

# NIEVRE MAG

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE

**FAITES  
GERMER  
VOS  
IDÉES !**

**BUDGET PARTICIPATIF  
NIVERNAIS**

POUR INVENTER LA NIÈVRE DE DEMAIN



**BUDGET PARTICIPATIF NIVERNAIS**

**À VOS PROJETS !**

**DOSSIER P15 à 21**

**INTERVIEW P18** Philippe MARTIN, « Il faut redonner la parole aux citoyens »

**J'AIME MA NIÈVRE P24** Wilfrid SEJEAU, libraire passionné

**CULTURE ET SPORT P29** Bougez dans la Nièvre !

# SOMMAIRE

## **P6 ACTUALITÉS**

Retrouvez toute l'actualité du département : santé, habitat, numérique...

## **P8 EN PRATIQUE**

La carte avantages jeunes, la contractualisation, le haut débit, la MDEF et le budget départemental. On vous explique tout!

## **P15 DOSSIER**

Budget participatif : Le Département veut favoriser l'engagement des Nivernaises et des Nivernais dans le choix des projets politiques locaux. Le budget participatif permettra aux citoyens de proposer leurs idées et ensuite de voter pour leurs projets préférés, avant que ceux-ci ne soient réalisés courant 2020.

## **BUDGET PARTICIPATIF NIVERNAIS**

## **À VOS PROJETS !**



## **P24 J'AIME MA NIÈVRE**

Des hommes et des femmes qui font la Nièvre parlent de leur quotidien et leur cadre de vie. Coups de cœur pour la Nièvre et ses territoires.

## **P29 CULTURE & SPORT**

On vous dévoile les coulisses du TNM 2019 et les 115 pièces du créateur Pascal Millet dont il a fait don au musée du costume de Château-Chinon.

## **P32 AGENDA**

Notez tous les rendez-vous de mars à juillet 2019 en un coup d'œil !  
Événements, culture et sport.



Hôtel du Département - 58039 Nevers Cedex  
Courriel de la rédaction : magazine@nievre.fr  
Directeur de publication : Alain LASSUS, Président du Conseil départemental  
Rédacteur en chef : Benoît JOURDAIN  
Coordination éditoriale : Julie PLUSSEUR  
Rédaction : Emmanuel COULOMBEIX, Benoît JOURDAIN, Julie PLUSSEUR, Christine VINCENT  
Photographies et illustrations : Johan BOULET, Banque d'images CD58  
Création graphique, Illustrations et mise en page : Studio B Design  
Impression : LENGLET Imprimeurs - 59554 RAILLENCOURT SAINT-OLLE  
Tirage 113 000 exemplaires  
ISSN 2257 - 8579

# ÉDITORIAL

## REVIVIFIER LA DÉMOCRATIE

Notre époque questionne la démocratie comme jamais. Dans les urnes, par des abstentions ou des votes contestataires ou « par défaut ». Dans la rue, par des mouvements parfois violents contre des politiques menées par des gouvernements désignés par certains comme illégitimes, « mal élus ». Partout où il existe, ce modèle d'organisation des sociétés est interrogé, remis en cause ou totalement rejeté.

En France, les Gilets jaunes en ont fait une de leurs revendications. A côté des problématiques de fiscalité, qui ont déclenché le mouvement, la question de la démocratie représentative, et de ses limites, a été posée. Et le restera tant que les responsables politiques en place n'apporteront pas de réponses claires.

Que pouvons-nous faire, nous, élus locaux ? Au Département, cette question de la démocratie, de l'exercice du pouvoir, se trouve au coeur de nos préoccupations. Il y a bien longtemps que, personnellement, je réfléchis à cette question.

En 2019, le Département apportera une première réponse avec le budget participatif. Sur le modèle de l'initiative lancée dans le Gers en 2018, notre collectivité va réserver une part de son budget global à des projets initiés, portés et choisis par la population. Cette enveloppe va financer des projets qui émergeront directement des besoins et des attentes des citoyens. Les élus et les agents du Département apporteront leur expertise pour les mener à bien rapidement.

Vous trouverez le détail de ce budget participatif dans le dossier central de ce nouveau numéro de Nièvre Magazine. A travers les interviews de Blandine Delaporte, élue du Département en charge de la mise en place de ce budget participatif, de Philippe Martin, président du Département du Gers qui a lancé l'initiative en 2018, mais aussi à travers de nombreuses questions pratiques sur la manière dont ce budget va fonctionner dans la Nièvre.

Ce budget participatif est un vrai moyen de retisser le lien entre les citoyens et la République. C'est là une manière ingénieuse de redonner aux déçus et aux fatalistes - qui le sont souvent pour de bonnes raisons -, le goût de l'intérêt général par l'action politique. Car le chemin est là : pour la revivifier, il faut ramener la démocratie du côté de l'action.

*Je vous estime et je compte sur vous pour prendre toute votre place dans ce budget participatif. ■*

**Alain LASSUS** - Président du Conseil départemental de la Nièvre

INFOS + [www.nievre.fr](http://www.nievre.fr)

 [@nievre.fr](https://www.facebook.com/nievre.fr)

 [@nievre.fr](https://www.instagram.com/nievre.fr)

 [@nievrefr](https://twitter.com/nievrefr)

 [@nievrefr](https://www.linkedin.com/company/nievrefr)

# TROUVER SA VOIE...



A l'occasion de la 6<sup>e</sup> édition du salon départemental de l'enseignement supérieur, les lycéens et collégiens ont pu découvrir l'ensemble des offres de formations pour faciliter leurs orientations post bac. A cette occasion, le Département a choisi de présenter ses dispositifs et avantages mis à disposition des jeunes nivernais permettant de faciliter leur future vie d'étudiant : la J'BOX, la bourse d'études en médecine et en ergothérapie et les informations pour les étudiants en situation de handicap.



## UNE NOUVELLE ASSOCIATION : «POUR UNE NIÈVRE EN BONNE SANTÉ»



Réunir dans un même combat acteurs politiques, professionnels de santé et la société civile pour agir sur les problématiques liées à la santé, tel est le but de la nouvelle association «Pour une Nièvre en bonne santé».

Suite à son état des lieux du 29 novembre dernier, constatant une inégalité sociale et territoriale de l'offre de santé, le Conseil départemental est passé aux actes! Il a initié la création d'une association qui invite les citoyens et les personnes morales à se fédérer et à s'emparer du sujet «santé». «L'idée était aussi d'organiser une représentation des intérêts du territoire auprès des instances administratives pour la défense de l'accès aux soins pour tous», explique Alain Lassus, président du Conseil départemental mais aussi président de l'association. «Pour une Nièvre en bonne santé» s'est réunie en assemblée générale constitutive le 10 décembre 2018 ouvrant ses droits d'adhésion à la somme symbolique d'1€. L'association rassemble déjà de multiples adhérents aux profils variés, son adhésion est toujours possible! ■

Pour adhérer, appeler le Conseil départemental au 03 86 60 67 00.

## UN HÉLICOPTÈRE SANITAIRE POUR LA NIÈVRE



Après des années de réflexion et de revendication de la part des élus du département, la Nièvre aura enfin son hélicoptère sanitaire à partir de 2020. Il sera implanté à l'hôpital de Nevers, selon l'annonce officielle qui a été faite, le 15 février dernier, par Mmes Agnès Buzyn et Jacqueline Gourault, ministres des solidarités et de la santé et des relations avec les collectivités territoriales, en déplacement dans la Nièvre. ■

# ACTUALITÉS

## LA NIÈVRE AU COLLOQUE SOLUTIONS SOLIDAIRES



Alain Lassus et Blandine Delaporte, président et vice-présidente du Conseil départemental de la Nièvre, ont participé les 20 et 21 février derniers, au colloque Solutions solidaires, à Bordeaux, à l'invitation du Conseil départemental de la Gironde, qui le co-organisait. Les élus nivernais ont mis en avant les expérimentations et innovations sociales réalisées ici, du Territoire zéro chômeur de longue durée à la mutuelle départementale de groupe Nièvre santé. Dans une société confrontée à des changements majeurs, les solutions passent par la réflexion et la fabrique de nouvelles pistes, associant les territoires, afin de proposer de nouveaux modèles d'expérimentations solidaires. ■

## RASSEMBLEMENT CONTRE LES FERMETURES DE TRÉSORERIES



L'État a annoncé à l'automne la fermeture des trésoreries de Lormes, Dornes et Varzy, laissant une fois de plus aux habitants le goût amer d'un abandon du service public en milieu rural. Les élus, du Morvan notamment, se sont pourtant battus pour défendre ces trésoreries, essentielles à la vie de leurs territoires. Le 7 décembre dernier, accompagnés de conseillers départementaux, ils sont venus manifester leur désaccord à Nevers devant les locaux de la Direction départementale des finances publiques (DDFIP). ■

## CONTRE L'HABITAT INDIGNE



Faire «Mieux connaître la lutte contre l'habitat Indigne en Nièvre et les moyens d'action », tel était le défi que s'étaient fixés la Préfecture et le Conseil départemental de la Nièvre en réunissant les travailleurs sociaux du département le 18 mars dernier à Nevers. Les professionnels ont pu bénéficier d'une session d'information rythmée par des échanges sur les thématiques de «non décence», «insalubrité», «péril» et de la présentation du Pôle départemental de lutte contre l'habitat Indigne (PDLHI) 58. ■

## CESSION D'UN VÉHICULE À « JE SUIS LA NIÈVRE »



« Je suis la Nièvre » dispose désormais d'un véhicule mis à disposition par le Conseil départemental. L'association qui a pour but de promouvoir le territoire et ses nombreuses richesses bénéficie ainsi d'un moyen pour faire rayonner la Nièvre aux quatre coins du département et de la France. À son bord, Hélène Touzeau, nouvelle salariée de l'association venue pour développer la marque territoriale et dénicher de nouveaux partenariats.

Le départ d'une nouvelle aventure nivernaise! ■



## LE PRINTEMPS DU NUMÉRIQUE 3<sup>E</sup> ÉDITION



Cette année, le Printemps du numérique se déroule du 14 mars au 5 avril. Co-organisé par la Maison de l'Emploi et de la Formation et le Conseil départemental de la Nièvre, en association avec de nombreux partenaires privés, publics et associatifs locaux, cet événement propose aux Nivernais de se sensibiliser aux usages numériques. Une édition qui a débuté par la mise en œuvre de 6 rencontres présentant l'offre numérique du territoire et qui se clôturera par la remise des Trophées du numérique le 5 avril prochain à la Ferme du Marault. ■

## UN HÔTEL 3 ÉTOILES À VENIR À MAGNY-COURS



CANTON DE ST-PIERRE-LE-MOUTIER

Propriété du Conseil départemental, l'ancien lycée agricole de Magny-Cours va connaître une seconde vie! La SAS Hôtels et circuits du groupe hôtelier Enzo va transformer le lieu en hôtel 3 étoiles et proposer 70 chambres en concept B&B. Cédé par bail emphytéotique (de longue durée) par le Département ; qui s'affranchira par ailleurs du désamiantage, l'hôtel ouvrira ses portes début 2021 après un investissement du groupe de 3,5 millions d'euros. Ce projet attractif générera le recrutement de 7 à 10 emplois dont 5 à temps complet. ■

## LE DÉPARTEMENT À LA FOIRE DE NEVERS



CANTON DE NEVERS-EST

Le Conseil départemental de la Nièvre était présent, du 9 au 17 mars, à la 77<sup>e</sup> Foire de Nevers. Sur son stand, il a mis en avant ses différentes politiques menées en faveur de la santé (mutuelle départementale, association Pour une Nièvre en bonne santé, bourse d'études pour les étudiants en médecine...), de la culture (camionnette d'alimentation culturelle, réseau des écoles de musique et de danse, L'échappée lecture...), de la jeunesse (Carte avantages jeunes J'Box58), du numérique (déploiement de la fibre optique à horizon 2021, Fab'Labs...), et de l'environnement (les Espaces naturels sensibles, les activités de pleine nature avec présentation des parcours VTT, pédestres et équestres qui jalonnent la Nièvre). ■

## VERS LA CARTE AVANTAGES JEUNES

J'BOX58



INFOS



[www.nievre.fr](http://www.nievre.fr)

À la rentrée de septembre, les moins de 30 ans nivernais pourront bénéficier d'un nouveau dispositif afin de les accompagner dans leur vie quotidienne. Le 18 février dernier, dans la salle François Mitterrand pleine à craquer, malgré un début de vacances ensoleillé, plus d'une centaine de jeunes a en effet assisté au lancement de la Carte avantages jeunes J'Box58, qui a fait l'objet de la signature officielle d'une convention entre Alain Lassus, président du Département, Patrick Molinoz, vice-président de Bourgogne-Franche-Comté et Denis Lamard, directeur du Centre régional informations jeunesse.

Fort de son expérience départementale dans la J'Box58, la Nièvre a décidé de l'adjoindre à la Carte avantages jeunes, déjà existante dans la région, afin d'élargir et de démultiplier les opportunités offertes aux jeunes du département.

Ce sont ainsi plus de 3000 offres (bons de réduction culture, loisirs, commerces, auto-écoles, vie quotidienne...) qui seront désormais accessibles aux jeunes Nivernais dans toute la Bourgogne-Franche-Comté.

Moyennant une adhésion de 8 euros à la rentrée, chaque moins de 30 ans disposera donc d'une carte, d'un livret, et, innovation, d'une application permettant de géolocaliser les avantages accessibles près de l'endroit où il se trouve. Compte tenu des économies réalisées sur les produits et services, l'adhésion devrait être très vite amortie (par exemple, une réduction sur un livre de 6 euros).

Bien entendu, les avantages qui existaient pour la seule J'Box58 seront reconduits et le CRIj assurera le développement des partenariats avec les établissements culturels ou commerciaux du département, pour renforcer les opportunités proposées dans la Nièvre. ■

### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**MICHEL MULOZ**



La Carte avantage Jeunes propose plus de 3000 réductions et des gratuits pour tous les jeunes de moins de 30 ans en Bourgogne-Franche-Comté, quel que soit leur statut. Elle a pour but de les initier aux pratiques culturelles, aux activités de loisirs, de sport entre autres et de leur faciliter leur vie quotidienne. Soutenue par la Région Bourgogne-Franche-Comté, la carte avantage jeunes participe activement au développement de l'autonomie, de la prise d'initiative et de la responsabilité du jeune.

## POUR LUTTER CONTRE LA MARGINALISATION DES PLUS JEUNES



Philippe MOREL s'est vu confier une délégation sur la prévention spécialisée et sur les NEETs. Ces deux missions se concentrent sur une population jeune (16/26 ans), en proie à des difficultés sociales et économiques. Il est appuyé par Emma Delain, recrutée depuis janvier 2019 en tant que Chargée de développement prévention insertion des jeunes.

### NEET

Le terme NEET (Not in employment, education or training) est apparu en 1999 dans un rapport du gouvernement britannique. Il a été repris par la Commission européenne en 2010 pour décrire les jeunes déscolarisés et sans emploi de 15 à 29 ans. On estime à 1,9 million le nombre de jeunes Français concernés, dont 900 000 sans aucun diplôme. Les NEETs représentent ainsi plus de 17 % des moins de 29 ans. Ce concept a permis de replacer des populations précédemment marginalisées, telles que les jeunes mères, les jeunes handicapés ou ceux ayant abandonné toute recherche d'emploi, dans les débats politiques relatifs au chômage des jeunes. En moyenne, 140 000 jeunes Français quittent chaque année le système éducatif sans diplôme et 10 % des 18-24 ans ne maîtrisent pas les compétences de base.

Le terme de NEETs (Ni en Emploi, ni en étude, ni en formation), désigne des jeunes, pour partie invisibles pour les institutions, précaires ou isolés. L'enjeu pour le département est de repérer ces jeunes, et de leur permettre de valoriser ou de consolider leurs compétences, en favorisant leur retour vers une forme d'accompagnement (mission locales, instituts de formation, école de la 2<sup>e</sup> chance...). L'action du département se fera ainsi en étroite collaboration avec les structures existantes, sans interférer dans leur autonomie de gestion.

Rappelons que la prévention spécialisée, d'autre part, est une compétence obligatoire exercée par le département, au titre de la protection de l'enfance. Il s'agit d'une action d'éducation qui cible des jeunes ou des groupes de jeunes en voie de marginalisation, dans le but de rompre l'isolement et de restaurer le lien social. ■

### LE MOT DU CONSEILLER DÉLÉGUÉ

#### PHILIPPE MOREL



Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion est le challenge que s'est fixé le Conseil départemental en entendant, ainsi, assumer pleinement les missions de prévention et de protection auprès des plus fragiles. C'est tout le sens que nous voulons donner à la délégation qui nous a été confiée en matière de Prévention spécialisée, de soutien aux NEET'S et d'insertion. Mesurons ici toute la portée de la réflexion prémonitoire de Pierre Mendès-France : « Puisque chacun des grands problèmes de la communauté nationale atteint la jeunesse plus gravement que quiconque, il importe qu'ils soient pris, étudiés et résolus en pensant à elle ».

## DES CONTRATS-CADRES DE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES



La piscine de l'agglomération de Nevers financée par le Conseil départemental de la Nièvre à hauteur d'un million d'euros.

La contractualisation est en vigueur ! Depuis début février, les signatures officielles de Contrats-cadres de partenariat (CCP) s'enchaînent, entre Alain Lassus, le président du Département, et les président(e)s des 10 communautés de communes nivernaises et de l'agglomération de Nevers.

Fruit d'un travail préparatoire engagé il y a plusieurs mois, cette contractualisation vise à permettre au Conseil départemental d'intervenir en mode projets sur les territoires, en accord avec les maires et les conseillers communautaires. Fini le guichet unique et les politiques sectorielles (culture, sport, tourisme, habitat...), désormais place est faite à une politique départementale plus transversale ! Dans chaque communauté de communes, des projets de territoires ont été réfléchis paritairement, incluant des projets concrets à financer sur trois ans (2018-2020). C'est ce qui fait l'objet des contrats-cadres de partenariat.

Au total, dans l'ensemble de la Nièvre, ce sont entre 300 et 400 projets qui vont être co-financés, avec l'intervention sonnante et trébuchante du Conseil départemental. Le montant de l'effort financier atteindra les 6 millions d'euros au terme des trois ans.

Pour Alain Lassus, la contractualisation fait partie intégrante de « l'installation d'un projet global départemental à 3 niveaux, avec l'intervention financière auprès des maires par la traditionnelle Dotation cantonale d'équipement (DCE), auprès des citoyens via le tout nouveau Budget participatif de la Nièvre, et auprès des intercommunalités grâce à ces contrats-cadres de partenariat ». Le président du Département estime aussi que c'est « une nouvelle façon de travailler, très participative, en association avec les élus et les habitants du territoire ».

Pour mener à bien cette méthode, le Conseil départemental s'est doté d'une Délégation à l'attractivité des territoires, placée sous la direction de Bénédicte Garcia, entourée de quatre coordinateurs de territoire : Yannis Bonnet (Cosne Haut Val de Loire), Stéphanie

Aouad (Clamecy Vallée de l'Yonne), Sophie Ribailleur (Château-Chinon Morvan Bazois) et Catherine Goulot-Martin (Decize Sud Nivernais). Ces agents du Département ont préparé les comités de pilotage avec les élus communaux, communautaires et départementaux, qui ont permis de définir les listes de projets. ■

### LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

**JOCELYNE GUÉRIN**



Face aux nouveaux enjeux, environnementaux, écologiques, économiques, numériques, sociétaux, travaillons mieux ensemble pour imaginer et construire l'avenir de la Nièvre, l'avenir de nos enfants.

Le Département au service de l'accompagnement de ses 11 territoires, signe un contrat de partenariat sur 3 ans pour faire émerger et accompagner des projets.

PARMI LES 300 À 400 PROJETS TRIENNAUX, VOICI UNE DIZAINE D'ENTRE EUX, UN PAR COMCOM, QUI ONT ÉTÉ RETENUS À TITRE D'EXEMPLES.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BAZOIS LOIRE MORVAN**

Aménagement d'un jardin au bord de l'Alène à Luzy, pour un montant total de 88 000 euros, dont 42 000 euros financés par le Département.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
MORVAN SOMMETS ET GRANDS LACS**

Création d'une Maison des assistantes maternelles à Brassy. Montant total : 152 306 euros dont 10 661 euros financés par le Département.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
HAUT NIVERNAIS VAL D'YONNE**

Mise en place d'une signalétique touristique et culturelle, pour un montant total de 80 000 euros dont 60 000 euros pris en charge par le Département. Toutefois, aucun vote sur une intervention d'investissement n'est encore intervenu sur ce contrat.

**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION DE NEVERS**

Réhabilitation de la salle de musiques actuelles Café Charbon. 365 000 euros dans ce contrat 2018-2020 puis 635 000 euros dans le futur contrat 2021-2023, soit un total d'un million d'euros financé par le Département, sous réserve du vote des assemblées délibérantes.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
LOIRE ET ALLIER**

Création d'un cabinet médical à Saint-Eloi pour un montant total de 87 600 euros dont 21 900 euros financés par le Département (sous réserve du vote des assemblées délibérantes).

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
LES BERTRANGES**

Réhabilitation du bassin aquatique de La Charité-sur-Loire. Montant global : 2,2 millions d'euros dont participation du Département de 100 000 euros.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
NIVERNAIS BOURBONNAIS**

Rénovation de l'ancien presbytère et création d'un logement familial à Azy-le-Vif, pour un montant total de 168 000 euros dont 25 000 euros financés par le Département.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
LOIRE VIGNOBLES ET NOHAIN**

Extension de la cuisine centrale de Cosne-Cours-sur-Loire. 95 000 euros de budget prévisionnel dont 36 641 euros financés par le Département.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
TANNAY BRINON CORBIGNY**

Création d'une Maison de santé pluridisciplinaire à Corbigny. Budget prévisionnel de 1 677 399 euros dont 150 000 euros de participation du Département.

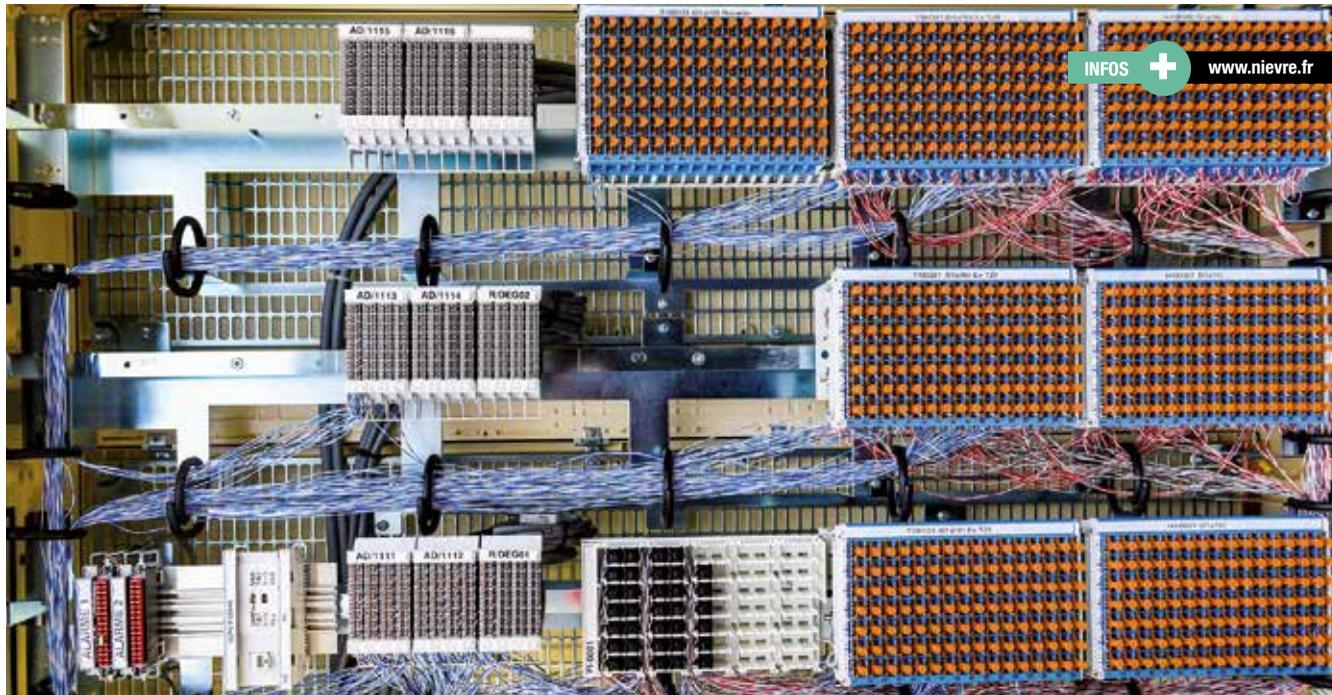
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
SUD NIVERNAIS**

Lancement d'une étude pour la mise en œuvre d'un plan de développement global et de revitalisation favorisant l'attractivité du territoire. 24 000 euros de budget total dont 9 600 euros financés par le Département.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AMOGNES COEUR DU NIVERNAIS**

Transformation de l'Hôtel Bossu à Rouy pour un montant total de 444 643 euros, dont 57 000 euros du Département.

## VERS UN MEILLEUR ACCÈS À INTERNET POUR TOUS



La première phase de déploiement du Très haut débit dans la Nièvre, lancée il y a quatre ans, est en cours de réalisation. L'objectif affiché, pour un investissement de plus de 65 millions d'euros, est « *avant tout d'améliorer l'accès à internet pour tous* », résume Fabien Bazin, le vice-président du Conseil départemental en charge du numérique. L'investissement se fait en partenariat et grâce à la mobilisation collective de l'État via son Fonds de soutien au numérique, de la région Bourgogne-Franche-Comté, du Département et des intercommunalités... Toutes les avancées techniques sont rendues possibles, progressivement, en faisant appel à un mix de 4 technologies différentes : la fibre optique en premier lieu mais aussi la montée en puissance de l'ADSL, le Wimax renforcé et le satellite. « *C'est en jouant de ces quatre technologies que l'on peut améliorer l'accès à internet de la très grande majorité des Nivernais* » précise Fabien Bazin. La fibre n'est donc qu'un des outils d'amélioration, qui entraîne tous les autres...

S'il est encore trop tôt pour dévoiler un hypothétique calendrier de déploiement de la fibre optique, les élus évaluent à 60 % de la population (y compris l'agglomération de Nevers) les progrès de l'accès à l'internet au terme de cette première phase. « Il s'agit du plus gros investissement public réalisé dans le département depuis 20 ans » revendique le vice-président du Département, pour qui « *c'est un choix politique de porter cette demande des Nivernais* » ! ■

### LE PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA PREMIÈRE PHASE

- Conseil départemental : 10 000 000 euros
- Etat (Fonds de soutien au numérique) : 22 970 000 euros
- FEDER : 6 000 000 euros
- Région Bourgogne-Franche-Comté : 12 250 000 euros
- EPCL (intercommunalités) : 14 280 000 euros

### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

FABIEN BAZIN



Non seulement le Département s'engage dans cette première phase, à hauteur de 10 millions d'euros, mais encore promet-il aussi la suite... Notre objectif est de budgétiser la phase 2 d'ici deux ans pour couvrir les 40 % de Nivernais restant. Cela nécessitera un investissement d'environ 150 millions d'euros dans la Nièvre, ce qui implique une participation financière de l'État : la demande des Nivernais est telle que nous lui demandons de créer un établissement public qui pourrait s'appeler France fibre, afin de financer, pour ce qui nous concerne, la deuxième phase d'amélioration!

## LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION, AU PLUS PRÈS DE NOS TERRITOIRES



INFOS



[www.nievre.fr](http://www.nievre.fr)

Jacques Planchon, directeur de la Maison de l'emploi et de la formation depuis 2007, a quitté ses fonctions pour une nouvelle aventure professionnelle. Il est remplacé, depuis le 1<sup>er</sup> février, par Virginie Charrière.

La Maison de l'emploi et de la formation de la Nièvre a accompagné et anticipé depuis 12 ans les évolutions du marché de l'emploi au plus près de nos territoires.

L'animation du réseau Nièvre Compétences a permis, au-delà de créer de nouvelles dynamiques partenariales entre emploi et développement économique, de maintenir et développer des plateaux de formation dans les domaines de l'usinage et de la viti-viniculture et de former plus de 200 personnes aux métiers des entreprises de notre territoire.

De plus, des actions de proximité en partenariat avec les intercommunalités comme les TAPAS 1 Job (2016-2018 : 240 candidats et 200 employeurs), les Rendez-vous de la création (2017-2018 : 11 rendez-vous, 21 opérateurs et 90 participants-porteurs de

projets), les Ateliers Opportunité d'Emploi (2017-2018 : plus de 250 professionnels et demandeurs d'emploi) permettent de valoriser les offres de services des opérateurs et collectivités auprès des actifs et chefs d'entreprises qui trouvent ainsi des interlocuteurs pour accompagner leurs projets.

Le Guichet Unique « des marchés publics au service de l'emploi » accompagne acheteurs et entreprises pour que la clause sociale soit un levier pour l'emploi local. En 2018, plus de 56 000 heures d'insertion ont été réalisées par plus de 160 personnes.

La Maison de l'emploi et de la formation est un laboratoire d'innovation et de coopération qui permet d'expérimenter en valorisant l'offre de service des partenaires pour mieux répondre aux actifs et aux entreprises. ■

### LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE

**JOCELYNE GUÉRIN**



**La MDEF de la NIEVRE, un service public en action, pour le développement économique**

- développement des compétences, pour la formation et l'emploi des salariés et demandeurs d'emploi

- avec le Guichet Unique pour les entreprises et les acheteurs publics

Des animateurs et accompagnateurs engagés pour la dynamique des Territoires

## UN BUDGET 2019 MARQUÉ PAR LA STABILITÉ ET LE RESPECT DES ENGAGEMENTS



INFOS



www.nievre.fr

Le budget du Conseil départemental de la Nièvre suit les orientations stratégiques du plan d'actions 2016-2025, et incarne les priorités politiques décidées par l'assemblée départementale.

Ce budget se compose d'un budget principal et de quatre budgets annexes : la maison de l'enfance, Nièvre travaux et matériels, le laboratoire départemental et le circuit de Nevers Magny-Cours.

L'année 2019 sera marquée par le débat sur la réforme de la fiscalité locale, prévue pour le second semestre, qui pourrait se solder par le remplacement de la taxe foncière sur les propriétés bâties par une fraction d'impôt national (TVA ou CSG).

Dans cette attente les recettes de fonctionnement du budget principal (277 M€) sont composées de recettes fiscales, en baisse en 2019, et de dotations de l'État elles en hausse grâce à deux nouveaux fonds de péréquation créés par la loi de finances 2019.

Les dépenses de fonctionnement (264 M€) connaissent une évolution maîtrisée, respectant en 2019 comme en 2018 le plafond de dépenses arrêté par le préfet qui limite leur croissance à +1,2% par an.

La masse salariale des agents et les trois allocations individuelles de solidarité (RSA, APA, PCH) constituent plus de la moitié de ces dépenses et expliquent l'essentiel de la croissance en valeur absolue. Plus spécifiquement, l'augmentation de la contribution au SDIS résulte d'un choix politique assumé en relation avec la hausse importante du secours à personne.

Cette croissance modérée permet de maintenir un volume d'investissements stable (29 M€), qui permet de mettre en œuvre les programmes prioritaires du département, et notamment le projet de rénovation de la MADEP, la réformation de la voirie et des ouvrages d'art (+1,2 M€), le très haut débit, l'amélioration des bâtiments et équipements des collèges, ou le projet de Cité Muséale.

Le budget primitif 2019 sera voté en session plénière les 25 et 26 mars prochains sur la base des éléments établis lors du débat d'orientations budgétaires. ■

### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

**DANIEL BOURGEOIS**



« LE BUDGET 2019 A ÉTÉ  
CONSTRUIT SELON  
CINQ ENGAGEMENTS,  
COLLECTIVEMENT PORTÉS  
PAR LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE :

- ne pas augmenter la pression fiscale sur les habitants de la Nièvre ;
- respecter l'objectif de croissance des dépenses de fonctionnement (1,2%), dans un souci de bonne gestion ;
- continuer le soutien au monde associatif et aux partenaires dans le cadre d'un dialogue de partenariat renouvelé ;
- maîtriser l'endettement en limitant le montant des emprunts nouveaux au capital remboursé ;
- poursuivre l'innovation sociale (Territoire zéro chômeur de longue durée par exemple) et citoyenne (mise en place d'un budget participatif, conseil départemental des jeunes etc.)»

## FAITES GERMER VOS IDÉES !

BUDGET PARTICIPATIF  
NIVERNAIS

POUR INVENTER LA NIÈVRE DE DEMAIN

## À VOS PROJETS !

Le budget participatif découle de la volonté du Département de renforcer la démocratie locale et de favoriser l'engagement des Nivernaises et des Nivernais dans le choix des projets politiques locaux. Le principe ? Le Département finance mais c'est vous qui choisissez !

## BLANDINE DELAPORTE

### LES NIVERNAIS PROPOSENT ET LE DÉPARTEMENT FINANCE



Blandine Delaporte - Vice-présidente à l'environnement, au développement durable et au dialogue citoyen.

Le Département a souhaité mettre en place un budget participatif, accessible à tous les Nivernais, afin de favoriser des projets sur les territoires. Les citoyens pourront proposer leurs idées et ensuite voter pour leurs projets préférés, avant que ceux-ci ne soient réalisés courant 2020.

**Nièvre Mag :** *Blandine Delaporte, vous êtes l'élue en charge de mettre en œuvre ce budget participatif, à quel titre ?*

**Blandine Delaporte :** *Je suis Vice-présidente chargée de l'environnement, du développement durable et du dialogue citoyen, c'est donc à ce titre que je vais porter cette démarche de budget participatif. Le Département est une collectivité de proximité, qui intervient auprès des intercommunalités grâce à la contractualisation avec les territoires, qui intervient auprès des communes grâce à la Dotation cantonale d'équipement, et qui, grâce à ce budget participatif, va intervenir auprès des citoyens et de leurs groupements, c'est-à-dire les associations, en proximité.*

**NM :** *Qu'est-ce que c'est un budget participatif ?*

**BD :** *Une collectivité décide d'une certaine somme, et ce sont les citoyens qui d'une part proposent des idées d'investissement et, d'autre part, votent pour que ces projets se concrétisent. C'est ensuite le Département qui finance, à hauteur de l'enveloppe, en l'occurrence ici 250 000 euros.*

**NM :** *Quels types de projets peuvent être portés ?*

**BD :** *Tout d'abord, ce sont toujours des projets d'investissement donc des projets qui à l'échelle de la commune, du quartier, du canton, du territoire ont une vocation structurante. Ensuite ce sont des*

projets d'intérêt collectif. Et enfin, ils doivent correspondre aux compétences du Département : depuis la loi NOTRe, les départements n'interviennent plus dans le domaine économique, mais on intervient dans bien d'autres domaines : la solidarité, l'enfance-jeunesse, le tourisme, le sport, la culture, l'environnement : largement de quoi fourmiller d'idées.

### **NM : D'où est venue l'idée de créer un budget participatif dans la Nièvre ?**

**BD :** Nous sommes plusieurs à avoir réfléchi à ce budget participatif. Pour ma part, je cherchais comment faire vivre cette délégation au « dialogue citoyen » que m'avait confiée le président : comment susciter la participation citoyenne pour qu'elle ait un sens sur notre territoire ? Et puis, on a aussi observé l'exemple du Département du Gers qui a mis en place un budget participatif en 2018 (lire l'interview de Philippe Martin pages 18 et 19). Cela a été un beau succès et le premier vote est intervenu à la fin de l'année 2018. Un certain nombre de projets ont été retenus par les habitants du Gers et seront mis en place et financés par le Gers en 2019. Nous nous sommes inspirés de leur exemple.

### **NM : C'est important la participation citoyenne dans la vie d'une collectivité comme le Conseil départemental ?**

**BD :** Oui, c'est important ! C'est d'autant plus important que le Département est une collectivité stratégique, mais qui se revendique également collectivité de proximité. Et puis les citoyens, aujourd'hui, ont envie d'être parties prenantes des décisions qui sont prises sur leurs territoires. La participation citoyenne et le budget participatif ne font pas exception, c'est aussi une manière, pour chacun, d'être co-responsable de ce qui se passe sur le territoire. Pierre Mendès-France disait : « la démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans une urne, la démocratie doit s'exercer partout et de tout temps » ! C'est une manière de faire vivre la

démocratie à un autre moment que celui des élections.

### **NM : Sachant qu'on s'est aperçu, avec le mouvement social récent, qu'il y avait une aspiration de nos concitoyens à participer...**

**BD :** Oui, on sent bien avec le mouvement des Gilets Jaunes le besoin d'être acteur des décisions qui les concernent et pas seulement « objets » de celles-ci. On réfléchissait déjà à ce budget participatif bien avant le déclenchement de ce mouvement, mais il nous a confortés dans notre choix de poursuivre dans cette direction.

### **NM : Comment cela va-t-il se concrétiser ?**

**BD :** Au lancement de la démarche, les citoyens ou les associations vont pouvoir déposer sur un site internet leurs idées, pour leur territoire, un collectif, leur quartier, etc. Ces idées vont être visées par une commission réunissant les services et des élus du Département, pour vérifier que ces idées répondent bien aux critères : l'idée concerne bien une dépense d'investissement, elle entre bien dans les compétences du Département, elle tient bien dans l'enveloppe etc. La phase suivante consiste à affiner les choses pour passer de l'idée au projet. Ce sera le rôle des services du Département qui feront ce travail en co-construction avec les porteurs d'idée, (recherche de co-financements éventuels, établissement du budget etc.). La dernière phase sera la présentation des projets aux habitants avec une sorte de « campagne électorale » puis le vote des Nivernais.

### **NM : Ce sera un vote de tous les citoyens...**

**BD :** Il y aura un vote en ligne. On va voir si on permet aussi un vote papier : on veut très rapidement impliquer les maires. Il pourrait y avoir une urne dans les mairies

pour aller voter. Chaque habitant pourra voter pour plusieurs projets, dans son canton ou pas. Pour une plus grande équité territoriale, nous avons décidé qu'au moins un projet par canton sera financé : le projet qui sera arrivé en tête des votes sur le canton considéré (ce sont les projets de rang 1). Une fois les 17 projets de rang 1 déterminés, ensuite, les projets qui auront le plus de voix, quel que soit le territoire considéré, seront financés jusqu'à épuisement de l'enveloppe... La mise en route commence en mars, et on aura les résultats du vote au mois d'octobre pour une mise en œuvre des projets en 2020.

### **NM : Ce budget participatif sera-t-il pérennisé ?**

**BD :** On verra quel sera l'impact et avec quel succès, mais c'est pensé pour être pérennisé et peut-être accentué à l'avenir, en termes financiers... Le Département attend que les citoyens s'emparent de la démarche et que ça permette de financer des projets dont ils ont besoin et qui n'avait jamais, jusqu'à présent, trouvé de source de financement. Ce ne sont pas les élus qui décident ! Les Nivernais proposent des idées, ils votent pour les meilleures et le Département finance ! C'est ça la co-responsabilité ! ■

### « IL FAUT REDONNER LA PAROLE AUX CITOYENS »

Le budget participatif, dispositif innovant en matière de démocratie, est né au Brésil, à Porto Alegre, en 1989. Depuis, il a essaimé un peu partout dans le monde. En France, plusieurs villes l'ont déjà expérimenté. Mais un seul département, le Gers, l'a mis en place, l'an dernier. Son président, Philippe Martin, membre du PS, ancien ministre de l'Écologie de François Hollande, explique à Nièvre Magazine en quoi le budget participatif peut retisser le lien entre citoyens et élus.

#### **Quelle a été la genèse de ce budget participatif que vous avez été le premier département français à avoir lancé, en 2018 ?**

*A l'origine, il y a d'abord un constat politique. Le Gers est un département très républicain, civique, où la participation aux élections est traditionnellement très élevée. Mais au fil du temps, j'ai commencé à constater une forme d'érosion de cette participation. Il y avait davantage d'abstentions et de votes vers l'extrême droite, relativement inexplicables dans un département comme le nôtre, qui ne connaît pas de gros problèmes de sécurité, où il y a peu de mouvements migratoires et où le taux de chômage est largement en-dessous de la moyenne nationale. Je me suis donc posé la question : comment ramener ces citoyens dans le champ de la République ?*

#### **Comment avez-vous cheminé intellectuellement jusqu'au budget participatif ?**

*Au lendemain des dernières élections législatives et présidentielles, je me suis demandé si l'on pouvait continuer à faire de la politique de la même manière avec cette même verticalité. Trop peu associés aux décisions, les citoyens s'éloignent peu à peu de concepts aussi importants que l'intérêt général. A force de promesses non tenues, de disparition de services publics, il y a un grande désaffection pour la politique. Le mouvement des Gilets jaunes a d'ailleurs apporté la preuve, quelques mois après, que l'on était dans un désamour des citoyens à l'égard du politique.*



### En quoi le budget participatif peut-il apporter une réponse à ce constat politique ?

Parce qu'il redonne la parole aux citoyens ! C'est l'objectif que j'avais en tête en lançant le premier budget participatif à l'échelle d'un département : permettre aux citoyens de faire et de voter des propositions que nous, collectivité départementale, nous financerions et réaliserions.

### Concrètement, comment cela s'est-il mis en place ?

Nous avons réservé 3% de notre budget total, soit 1 million d'euros au budget participatif pour des projets exclusivement d'investissement et non de fonctionnement. Les citoyens ont d'abord rempli un bulletin très simple dans lequel ils expliquaient en quelques lignes quelle idée ils voulaient défendre. Nous n'en étions même pas, à ce moment-là, au stade du projet.

### Qu'avez-vous fait, ensuite, de ces premières idées ?

Elles étaient inscrites en ligne sur un site dédié ou bien les bulletins étaient déposés dans des urnes disposées dans les 463 communes du Gers ou sur les marchés où les élus du Département étaient présents pour répondre aux questions.

### Comment avez-vous exploité toute cette matière ?

La direction de la démocratie citoyenne, que j'ai créée dans la collectivité départementale, a ensuite recontacté le millier de personnes qui ont déposé leurs idées et leurs coordonnées. Avec les agents du Département, ils ont regardé s'il était possible de transformer ces idées en projets. Il fallait notamment voir si leur réalisation était techniquement et financièrement réalisable. Après ce travail, on est passé de mille idées à 375 projets.

### Mais ça n'était pas terminé pour autant ?

Non, car nous avons ensuite procédé au vote, qui s'est fait en ligne ou bien à nouveau dans des urnes installées dans les mairies ou sur les marchés. Et de ces 375 projets mis au vote, il en est resté 45 dont les coûts de réalisation correspondent à notre enveloppe de départ d'un million d'euros.

### Ces 45 projets engagent-ils tous le même montant financier ?

Absolument pas. Nous n'avons pas fixé de plafond financier en-dehors de l'enveloppe totale. Concrètement les montants des projets s'échelonnent de 800 euros à 140.000 euros.

### Certaines thématiques sont-elles ressorties ?

Oui, deux principales : le social et l'écologie. Le projet qui est arrivé en tête des votes concerne l'équipement d'un lieu de vie pour jeunes autistes. Je pense aussi à ce bus connecté qui va favoriser l'apprentissage des nouvelles technologies en milieu rural. Il y a également beaucoup de projets dans le domaine de la transition écologique.



### De quels modèles vous êtes-vous inspirés pour lancer ce dispositif ?

Ma réflexion personnelle s'est nourrie d'expériences faites dans de grandes villes comme Paris. Je me suis renseigné et documenté auprès d'Anne Hidalgo et de son adjointe chargée de la démocratie participative, Pauline Véron.

### Vous ont-ils aidé à écrire les règles de fonctionnement ce budget participatif ?

En fait, toutes les règles de fonctionnement de ce budget participatif ont été fixées avec les citoyens. Elles ont été définies au cours de trois réunions préalables constituées d'ateliers. C'était, à mon sens, une condition indispensable pour que les citoyens adhèrent. Il fallait notamment décider qui pouvait voter, à partir de quel âge ou encore décider si les citoyens étrangers qui résident dans le Gers pouvaient participer ?, etc.

### Le Département n'a-t-il donc rien imposé ?

Les deux seules conditions posées par le Département étaient qu'il y ait au moins un projet dans chacun des 17 cantons et que 10% de ce million soit consacrés à des projets portés par des jeunes, soit par l'intermédiaire du conseil départemental des jeunes ou des collèves.

### La mobilisation citoyenne a-t-elle été à la hauteur de vos attentes ?

On a été époustoufflé ! Pour la crédibilité de ce budget participatif, nous espérions au moins 10.000 votants sur les 190.000 habitants du Gers. On en a eu 35.000 ! Ce qui correspond à 25% du corps électoral gersois, soit un score supérieur à celui d'Emmanuel Macron au premier tour de la présidentielle dans le Gers (23,4 % NDLR). Dès les réunions organisées pour fixer les règles, on a eu entre 400 à 500 personnes. L'autre belle surprise a été le dépôt d'un millier d'idées dont la plupart sur les marchés. C'est considérable !

### Les citoyens ont donc été séduits...

Plus que ça. Nous avons mis à leur disposition des moyens de communication pour qu'ils puissent défendre leur projet avant le vote. Certains ont réalisé des vidéos, des photos, des affichettes... Ils ont défendu leur projet sur les marchés ou au cours de réunions publiques. Ils se sont vraiment pris au jeu. C'était sidérant !

### A quel stade en êtes-vous aujourd'hui ?

On a une pression énorme pour que la réalisation des projets soit rapide. Les premiers projets sont en place depuis mars, c'est tout récent. Et 90% des projets retenus seront réalisés d'ici l'été. La réalisation rapide est une condition incontournable de l'adhésion des citoyens. Ça permet de maintenir ce fil renoué entre responsables politiques et citoyens. ■

Retrouvez l'interview complète sur [www.nievre.fr](http://www.nievre.fr)

### QUELLE MISE EN ŒUVRE ?

**FAITES  
GERMER  
VOS  
IDÉES !**

**BUDGET PARTICIPATIF  
NIVERNAIS**

**POUR INVENTER LA NIÈVRE DE DEMAIN**



Le budget participatif découle de la volonté du Département de renforcer la démocratie locale et de favoriser l'engagement des Nivernaises et des Nivernais dans le choix des projets politiques locaux. Le principe ? Le Département finance mais c'est la population qui choisit ! Les personnes justifiant d'un lien avec la Nièvre peuvent proposer des actions mais aussi choisir par l'intermédiaire de leurs votes, des projets d'intérêt général ou local pour le département, ses cantons, ses territoires. La règle est que chacun des 17 cantons doit avoir, au moins, un projet élu.

**J'AI  
UN  
PROJET !**

**BUDGET PARTICIPATIF  
NIVERNAIS**

**POUR INVENTER LA NIÈVRE DE DEMAIN**

#### QUELS PROJETS ?

Chaque projet doit concourir au développement, à la cohésion sociale et territoriale ainsi qu'à la notoriété de la Nièvre. Son objectif est de contribuer à l'émergence et à la pérennité

d'initiatives innovantes, notamment dans les champs des solidarités, de la santé, de l'éducation et la jeunesse, de la citoyenneté, de l'environnement et du cadre de vie, de la culture et de la sauvegarde du patrimoine, du sport, du numérique, de la mobilité et/ou de la proximité et de l'accessibilité de tous aux services publics.

#### QUELS MONTANTS FINANCIERS ?

Le montant alloué au Budget participatif de la Nièvre pour l'année 2019 s'élève à 250 000 euros. Le Département ne subventionne pas au-delà de 80 % du montant total TTC du projet déposé. Le montant maximal par projet est limité à 12 500 euros TTC. Le montant de la subvention est

non révisable à la hausse, même si les dépenses réalisées dépassent le montant prévisionnel.

#### QUEL PORTEURS DE PROJETS ?

Peuvent déposer un projet, toute personne physique sans conditions de nationalité, d'un âge minimum correspondant à la scolarisation en classe de 6<sup>e</sup>, justifiant d'une identité et d'une domiciliation dans la Nièvre. Les groupes collectifs de personnes physiques peuvent déposer un projet mais doivent désigner une personne morale de droit privé à but non lucratif ou passer un partenariat avec une collectivité locale (commune, EPCI) pour recevoir

la subvention, au cas où le projet serait désigné lauréat. Pour les mineurs, une autorisation parentale ou du représentant légal doit accompagner le dossier, sous peine d'irrecevabilité. Peuvent aussi déposer un projet toute personne morale de droit privé à but non lucratif telle qu'une association loi 1901 et à l'exclusion de toute entreprise, quelle qu'en soit la structure juridique. Les projets sont émis à titre individuel dans la limite d'un projet par habitant. Les projets collectifs issus d'associations ou de groupes d'habitants doivent être proposés par un référent unique.

#### QUEL CALENDRIER ?

**LE DÉPÔT DES PROJETS AUPRÈS DU DÉPARTEMENT SERA RÉALISÉ DE MAI À JUILLET 2019, SUIVANT DEUX POSSIBILITÉS :**

- soit sur le site dédié [www.budgetparticipatif.nievre.fr](http://www.budgetparticipatif.nievre.fr)

- soit en remplissant un formulaire dédié (disponible sur [www.budgetparticipatif.nievre.fr](http://www.budgetparticipatif.nievre.fr) ou sur [www.nievre.fr](http://www.nievre.fr) ou en mairie) et en l'adressant par courrier postal à : Département de la Nièvre, Budget participatif de la Nièvre, Hôtel du Département, 58039 Nevers cedex.

Le dossier complet doit comprendre les pièces justificatives obligatoires requises (voir [www.budgetparticipatif.nievre.fr](http://www.budgetparticipatif.nievre.fr)), sous peine d'irrecevabilité.

#### LE DÉPÔT DES PROJETS S'ÉCHELONNERA DE JUILLET À SEPTEMBRE 2019.

Les demandes sont étudiées par les services compétents du Département de la Nièvre réunis au sein d'un Comité technique, qui analyse la recevabilité, peut demander des précisions aux porteurs de projets, et décider d'ajustements techniques et/ou financiers. L'expertise des services départementaux est décisive.

#### L'INFORMATION SUR LES PROJETS SOUMIS AU VOTE (DÉCLARÉS RECEVABLES) AURA LIEU À PARTIR DE LA DERNIÈRE SEMAINE DE SEPTEMBRE ET JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2019.

Une campagne publique d'information multi-supports sera organisée par le Département de la Nièvre pour présenter aux Nivernais les projets soumis aux votes. Durant cette période, chaque porteur de projet est libre de faire campagne pour l'élection de son projet sur tout support de son choix et suivant les moyens dont il dispose.



#### LE VOTE INTERVIENDRA ENTRE LE 1<sup>ER</sup> ET LE 31 OCTOBRE 2019.

Chaque votant peut désigner jusqu'à 6 projets maximum. Le vote se fait :

- soit directement sur le site [www.budgetparticipatif.nievre.fr](http://www.budgetparticipatif.nievre.fr).

- soit avec un bulletin papier qui devra être déposé dans une urne installée dans les mairies, sur les marchés, suivant les lieux précisés dans les médias locaux, ainsi que dans les sites d'action médico-sociale.

#### LE DÉPOUILLEMENT AURA LIEU LE MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019 À L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT, À NEVERS.

Sur la base de la règle que chaque canton nivernais doit avoir un projet élu, le projet qui aura recueilli le plus de suffrages dans chaque canton sera élu et donc désigné lauréat. Au cas où l'enveloppe financière totale (250 000 euros)

ne serait pas entièrement attribuée à l'issue de la désignation des 17 projets par canton, les autres projets seront élus en reprenant l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus jusqu'à épuisement de l'enveloppe totale. Les projets élus seront publiés sur le site [www.budgetparticipatif.nievre.fr](http://www.budgetparticipatif.nievre.fr).

#### QUELLE SUITE DONNÉE AUX PROJETS LAURÉATS ?

Chaque projet élu se verra attribuer une subvention d'investissement correspondante, dans la limite de 80 % d'un montant maximal de 12 500 euros TTC par projet. Celle-ci fera l'objet d'une délibération de la Commission permanente du Conseil départemental. La subvention sera notifiée au bénéficiaire par courrier, accompagné d'une convention pour signature. Le bénéficiaire de la subvention aura jusqu'au 31 décembre 2020, au plus tard, pour réaliser le projet, conformément à son objet. Le bénéficiaire dispose d'un délai d'un mois à compter de la date de versement de la subvention pour présenter au Département de la Nièvre la ou les factures correspondantes à la réalisation du projet élu. Le Département de la Nièvre peut procéder à un contrôle technique et financier sur pièces et sur place par toute personne mandatée par le président du Conseil départemental de la Nièvre et portant sur l'utilisation de la subvention.

#### QUELLE SUITE DONNÉE AU BUDGET PARTICIPATIF DE LA NIÈVRE ?

Le processus et les modalités du Budget participatif de la Nièvre sont une expérimentation qui pourra être évaluée et, le cas échéant, ajustée par le Département de la Nièvre pour la ou les années suivantes. ■

**L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE**  
POUR LA PROTECTION DE TOUS LES MINEURS



Face à l'arrivée massive de mineurs étrangers non accompagnés sur le département, l'aide sociale à l'enfance tente de répondre à cette détresse humaine même si elle n'est plus en capacité de les recevoir.



Une des principales compétences du Conseil départemental, c'est la protection des enfants dont la sécurité, la santé, l'intérêt, les droits sont compromis ou risquent de l'être. La protection de l'enfance comprend des actions de prévention en faveur de l'enfant et de ses parents, l'organisation du repérage et du traitement des situations de danger ou de risque de danger pour l'enfant ainsi que les décisions administratives et judiciaires prises pour sa protection. Depuis 2013, les mineurs non accompagnés privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille relève de la protection de l'enfance, sous réserve que leur minorité soit établie. Depuis juillet 2018, les services de l'aide sociale à l'enfance doivent faire face à un phénomène difficile à expliquer. Ils se trouvent débordés face à une augmentation subite et progressive du nombre d'arrivées sur le département de mineurs étrangers non accompagnés, qui s'est multipliée par 7 en 6 mois. Les arrivées sont passées de 20 à 140 par mois. Confronté à un problème de réalité, par un manque de moyens humains et logistiques, la protection de l'enfance fait tout ce qui est en son pouvoir pour répondre à un besoin urgent. La plupart de ces jeunes venus surtout de Guinée, du Mali et de la Côte d'Ivoire arrivent au commissariat et sont dirigés vers le service de l'aide sociale à l'enfance pour procéder rapidement à leur mise à l'abri. Ils sont alors placés en famille d'accueil ou dans des établissements pouvant les prendre en charge.



Avec cette arrivée massive, l'aide sociale à l'enfance se heurte à de nombreuses difficultés pour pouvoir mettre ses jeunes à l'abri qui se trouvent dans une très grande détresse. Souvent arrivés sans papiers ou avec des papiers dont l'authenticité est mise en doute ; ayant parcouru un périple dangereux et traumatisant, ces mineurs étrangers non-accompagnés doivent prouver leur minorité. Une évaluation de leur minorité est organisée dans un délai maximum de 5 jours. C'est un échange avec de nombreuses questions pour savoir d'où ils viennent, pour mieux saisir pourquoi ils se retrouvent ici, dans quelles circonstances ils ont dû quitter leur pays, afin d'estimer l'âge approximatif du jeune migrant. Une fois cette minorité reconnue, le Procureur de la République est saisi, et ordonne un placement provisoire. Ensuite, c'est la cellule nationale qui intervient et qui prend la décision de le laisser sur le département ou de le réorienter dans un autre département afin d'avoir une répartition équitable de ces jeunes sur le territoire français. Mais cette augmentation complique l'organisation des services. C'est avec beaucoup d'humanité que les professionnels du service d'aide à l'enfance essayent de faire face. Tout d'abord en doublant les effectifs pour que le délai des rendez-vous pour l'évaluation soit raisonnable, 15 jours à 3 semaines contre 5 jours avant, hélas cela n'est pas suffisant. Si le mineur n'a pas de rendez-vous, il se retrouve seul, livré à lui-même. Il est alors dirigé vers le PRADO où il est accueilli sous



réserve de place. La journée, pendant les horaires d'ouvertures, ils peuvent trouver un peu de réconfort au site d'action médico-sociale du département chargé de leur prise en charge, où le personnel assure un accueil éthique ; un moment de répit pour ces jeunes en souffrance. Mais le problème le plus important que rencontre l'aide sociale à l'enfance est l'hébergement, les structures d'accueil sont saturées. Dans l'urgence, les solutions sont quasiment inexistantes. Malgré son devoir d'obligation, le Conseil départemental ne peut plus garantir les besoins fondamentaux pour ces jeunes, à savoir : le logement, la nourriture, l'insertion et l'intégration. Face au manque de structures d'accueil, le Conseil départemental supporte et assume le coût supplémentaire de placements à l'hôtel des mineurs afin de les mettre à l'abri. Depuis le 30 janvier 2019, un nouveau décret permet aux départements de s'appuyer sur les services d'Etat pour les aider à objectiver l'évaluation de la minorité et éviter ainsi de faux espoirs. Par contre, aucune aide supplémentaire n'est accordée pour pallier au besoin d'hébergement. En 2018, sur 501 jeunes évalués, seulement 27% ont été déclarés mineurs. Une centaine de jeunes se trouvent actuellement répartis sur le département. ■



Wilfrid Séjeau est né à Nevers, en 1979. Impliqué dans la vie culturelle, ce passionné de littérature aurait pu rester à Paris ou à Lyon, mais il a choisi de revenir sur sa terre natale. En 2008, il reprend la librairie Le Cyprès et quelques années plus tard il rachète Jean de la lune.

# WILFRID SÉJEAU

## « JE SUIS ATTACHÉ À LA NIÈVRE DE MANIÈRE VISCÉRALE ET IRRATIONNELLE »

### Nièvre Mag :

#### Vous êtes originaire de la Nièvre ?

**Wilfrid Séjeau :** *Oui, je suis né ici, j'y ai passé mon enfance et après je suis parti faire mes études. Ensuite, j'ai travaillé dans des grandes villes. Mais je souhaitais revenir à Nevers parce que j'y suis très attaché, de manière viscérale et irrationnelle. Viscérale parce que ma famille est ici et irrationnelle parce qu'on ne peut pas être attaché à un lieu de manière rationnelle. J'aime cette ville et sa douceur de vivre. Et puis, j'ai pu revenir quand l'opportunité s'est présentée à moi, quand j'ai repris la librairie Le Cyprès.*

### NM :

#### Un endroit préféré dans le Département qui permet de vous ressourcer ?

**WS :** *Il y en a plusieurs. Mais j'ai quand même une préférence pour le sud Nivernais avec Saint-Honoré-Les-Bains. J'aime l'ambiance, le charme un peu désuet de la ville. Il y a aussi Pougues-Les-Eaux, avec son parc. Ces vieilles villes thermales dégagent un certain art de vivre. On a l'impression d'être plongé dans un roman de Stefan Zweig, de se retrouver dans un monde d'hier, en fait, j'aime ces lieux chargés de mélancolie. Toutes ces vieilles bâtisses et grands hôtels, nostalgie d'une époque. Comme l'hôtel Bristol, qui est resté dans son jus, l'ascenseur est toujours là même s'il ne fonctionne plus. J'aime aussi la forêt des Bertranges et la Loire.*

### NM :

#### Votre coup de cœur pour une personnalité nivernaise ?

**WS :** *Oui, Romain Rolland, originaire de Clamecy, qui a eu le Prix Nobel de littérature (1915). Il a été l'un des premiers à dénoncer les horreurs de 14/18. Ce qui me plaît chez lui, c'est qu'il a résisté au rouleau compresseur de la majorité, il était contre*

*cette guerre, c'était un pacifiste, animé par un idéal humaniste pour un monde non-violent, prêt à tout pour défendre son indépendance d'esprit. Il s'interroge sur les certitudes de son temps jusqu'à supporter l'impopularité pour défendre sa liberté de penser. J'ai beaucoup d'admiration pour cet auteur, et pour tous ceux qui font un pas de côté pour ne pas hurler avec les loups, même si j'aime l'animal.*

### NM :

#### Une spécialité gastronomique qui vous met l'eau à la bouche ?

**WS :** *Je pense au vin, surtout au Sancerre, même si, celui-ci n'est pas nivernais, mais il est suffisamment proche de chez nous pour l'apprécier, surtout celui d'Alphonse Mellot. Il est encore meilleur avec une planche de jambon du Morvan, ce jambon précisément qui est lié à des souvenirs d'enfance, des dégustations en famille. Sans oublier une bonne tranche de pain, surtout celui de Geneviève Gauthier. Des choses simples, synonyme de l'art de vie du coin.*

### NM :

#### Votre regard sur le Département ?

**WS :** *Vu d'ailleurs, les gens ont un regard négatif et d'arriération sur la Nièvre. C'est dommage ce n'est pas du tout représentatif de notre Département. On a la chance d'avoir une niche culturelle riche, où la création et l'intelligence sont présentes. Il faut vraiment miser là-dessus, c'est un bon moyen de changer ce regard sur la Nièvre et mettre en valeur ces atouts.*

### NM :

#### Des espoirs pour le Département ?

**WS :** *Le Département a vraiment une carte à jouer du point de vue de l'action culturelle pour changer cette image négative. Il faut arrêter de gaspiller du temps et de l'argent pour des projets comme le TGV, la mine d'argent et même le circuit de Magny-Cours. Ce sont les acteurs du territoire qui font vivre cette richesse culturelle. C'est vraiment propre à la Nièvre, d'autres villes n'ont pas autant de choix au niveau culturel même si elles sont plus importantes en terme d'habitants. Il faut mettre tout cela en valeur, pour en faire une stratégie territoriale où les élus et les acteurs travaillent ensemble pour développer et mettre en lumière le Département.*

### NM :

#### Ce qui vous fait rester ?

**WS :** *Tout ce que je viens de dire. C'est la librairie, la qualité de vie et la richesse culturelle qui me font rester. Je vais régulièrement à Paris, quand je suis dans le métro, que je vois les gens qui font les trajets tous les jours, je me dis que j'ai de la chance. Moi, il me faut 2 mn à pied pour venir travailler. C'est un art de vivre, même si quelques fois, je n'ai pas beaucoup de temps pour en profiter, un commerce c'est quand même chronophage. ■*

# ATTRACTIVITÉ

## NOUVEL ÉLAN POUR L'AGROPÔLE DU MARAULT



Après d'importants travaux d'isolation et de rénovation énergétique, l'Agropôle du Marault a fait peau neuve. Ce lieu exceptionnel n'est plus réservé uniquement à l'agriculture, désormais des projets de développement se précisent.

**L**a ferme du Marault a été le lieu emblématique de l'élevage du Charolais mais une baisse d'activité a conduit le Groupement d'intérêt économique Charolais du Marault à céder la place à un nouveau propriétaire, le Conseil départemental. Depuis l'acquisition une association s'est créée : l'Agropôle du Marault qui a une seule volonté, faire revivre ce site afin qu'il devienne un lieu unique, non plus réservé à l'agriculture, mais plutôt tourné vers le monde extérieur en rapprochant le grand public du monde agricole. Pour faire revivre ce site, l'Agropôle du Marault a repensé l'attractivité du lieu.

Présidée par Jocelyne Guérin et dirigée par Raphaël Sotty, l'association porte plusieurs projets de développement présentés lors de l'inauguration le 15 février dernier, en présence du président du Département de la Nièvre, Alain Lassus, du président de la Chambre de l'Agriculture, Eric Bertrand, et de nombreux partenaires publics et privés impliqués dans le développement agricole et rural. Désormais, l'Agropôle du Marault devient un véritable outil d'attractivité avec la rénovation des espaces de réception qui en fait un lieu propice à développer une activité commerciale d'événementiel et de locations. Il y a également un espace de restauration et de

dégustation pour valoriser le savoir-faire et les produits du terroir du département. C'est aussi une quarantaine d'hectares avec des surfaces et des productions agricoles dédiées à l'expérimentation, l'implantation d'un espace test maraîcher, un démonstrateur et l'utilisation des bonnes pratiques agricoles destinés aux consommateurs et aux agriculteurs. Ce sera également une vitrine privilégiée pour la promotion des nouvelles technologies et à l'innovation des techniques agricoles. Sans oublier la création d'un espace muséum et d'un parcours pédagogiques, ainsi que l'installation d'un Fab-Lab avec un espace de co-working. Tout cela dans un esprit d'échange et



La nouvelle salle de restauration « Albert Raymond » a été inaugurée, en hommage au Président fondateur du Marault récemment disparu.

de mutualisation des savoirs, pour que société civile et monde agricole mettent à profit leurs compétences pour trouver des solutions ou innover dans le domaine agricole. L'Agropôle du Marault s'adresse à toutes les formes d'agriculture, que ce soit l'agriculture traditionnelle et/ou les formes d'agriculture innovante tout en utilisant les circuits courts et l'économie de proximité. Une façon de faire oublier toutes les caricatures liées à l'agriculture et à ses acteurs, de réconcilier les consommateurs avec les producteurs, de répondre aux besoins et aux attentes des agriculteurs qui se tournent de plus en plus vers une agriculture respectueuse

de la nature et des animaux. Ces différents projets déclinent la volonté politique du Département, à savoir le rayonnement et l'attractivité de notre territoire à travers ce lieu innovant et ouvert à tous. Une ambition réfléchie et bien menée qui a un bel avenir. ■

**LES RENDEZ-VOUS DE MARS ET AVRIL  
À L'AGROPÔLE DU MARAULT**

**20/03 : LES RENCONTRES DU TOURISME**  
avec Nièvre Tourisme

**27/03 : LE SALON DE L'HERBE**  
avec les étudiants du LEGTA de Challuy

**30 et 31/03 : BROCANTE**

**5/04 : LES TROPHÉES DU NUMÉRIQUE**  
CD58

RALLYE DE PARIS

# CALENDRIER 2019



ROSCAR



16 mars

LAMERA CUP



22 - 23 mars

BELGIAN GENTLEMEN DRIVERS CLUB



30 - 31 mars



20 - 21 avril

BMW M TOWN FESTIVAL

TOUR AUTO OPTIC 2000



26 - 27 - 28 avril



V DE V ENDURANCE SERIES

1er mai



4 - 5 mai



ROSCAR

12H DE NEVERS MAGNY-COURS

17 - 18 mai



24 - 25 - 26 mai



FUN RACING CARS

GRAND PRIX DE FRANCE HISTORIQUE

8 - 9 juin



28 - 29 - 30 juin

CHAMPIONNAT FSBK & SUPERMOTARD

FVP-MOTO 500 MILES

5 - 6 - 7 juillet



27 - 28 juillet



COUPES DE FRANCE PROMOSPORT

PORSCHE DAYS

3 - 4 août



30 - 31 Août & 1er septembre

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CIRCUITS

CHAMPIONNAT DU MONDE MOTUL FIM SUPERBIKE

14 - 15 septembre



27 - 28 - 29 septembre



ULTIMATE CUP MOTO

ULTIMATE CUP SERIES

12 - 13 octobre



19 - 20 octobre

TROPHÉE TOURISME ENDURANCE

DÉPART NEVERS MARATHON

26 - 27 octobre



26 - 27 octobre

Crédits photos : J. BARRI (OLYPIE), HUGUES LANTOUCHE (MAGNY-COURS)  
Protagoniste: Philippe FUGÈRE, Denis AUJOUX, Dirk BOGARIBITS

Calendrier susceptible de modification

[circuitmagnycours.com](http://circuitmagnycours.com)





## TOUR NIVERNAIS MORVAN 2019

LA 43<sup>È</sup> ÉDITION DU TNM SE DÉROULERA DU 20 AU 23 JUIN PROCHAIN.



**Le tracé définitif de la course n'est pas encore dévoilé mais quelques changements sont prévus pour l'édition 2019.**

**L**a course cycliste à étapes pour amateurs et clubs de division National 1 prendra le départ à Neuvy sur Loire et arrivera à Saint-Benin-d'Azy. Ce sont 600 kilomètres à parcourir sur le bitume du Département, avec 4 étapes de 150 km, soit 30 km de moins préconisés par la Fédération Française de Cyclisme, afin que la course soit plus débridée, que les coureurs s'attaquent dès le début sans trop se ménager pour donner du rythme. Deux changements majeurs pour cette 43<sup>ème</sup> édition. Le premier, c'est le nombre des équipes qui augmentent, 18 contre 15 les années précédentes mais sans changer le peloton de départ de 90 coureurs. Un coureur de moins par équipe, 5 au lieu de 6. L'édition 2019 se fera avec 3 nouvelles équipes. Ensuite, le deuxième changement concerne la course chrono-

métrée. Le contre la montre change de jour, ce ne sera plus le premier mais le dernier jour et la course se fera individuellement et non-plus par équipe. Cela ne modifie pas le classement, le vainqueur du classement général reste le meilleur temps individuel. Une manifestation sportive incontournable dont le Conseil départemental est un partenaire essentiel. C'est grâce à un soutien financier important que cette course participe au rayonnement et à la valorisation de la pratique sportive dans la Nièvre. Le Comité d'organisation recherche des bénévoles majeurs et en possession du permis de conduire pour aider à la sécurité des axes routiers, point essentiel du succès de la course (contact sur [www.tournivernaismorvan.fr](http://www.tournivernaismorvan.fr)). En ce qui concerne les villes étapes et le tracé définitif, il va falloir attendre la présentation officielle qui se déroulera le 17 mai dans la salle des fêtes de Saint Eloi.

Sinon, quelques informations filtrent sur le futur tracé via la page Facebook (Tour Nivernais Morvan Elites et Juniors-Comité d'Organisation).

Le Tour Nivernais Morvan attire chaque année de nombreux curieux qui suivent la course avec attention, sans oublier les amoureux de la petite reine qui retrouvent l'ambiance et un avant-goût de son grand frère, le Tour de France. ■

Le budget 2018 était de 120 000 euros dont 30% financés par les institutions dont le Conseil Départemental et Régional, 30% par les municipalités, le reste par des partenaires privés. Le maillot jaune, celui du leader est exclusivement financé par le service communication du Département.

**MUSÉE DU COSTUME**  
LES COLLECTIONS  
S'ÉTOFFENT...



## PASCAL MILLET FAIT DON DE 115 PIÈCES AU MUSÉE DU COSTUME DE CHÂTEAU-CHINON



Certes, il est né à Paris mais il a grandi à Nevers, où ses parents avaient déjà la maison familiale. Pascal Millet est devenu un grand nom français de la création de mode et aujourd'hui, devenu parrain de la future Cité muséale de Château-Chinon, c'est assez naturellement, et par attachement à son département, qu'il a décidé de donner 115 robes au Musée du costume.

Parmi les nouvelles pièces qu'il transmet à la future Cité muséale, figurent 36 de ses créations du temps où il était head designer pour la Haute couture et le prêt-à-porter de la prestigieuse maison Carven (à partir de 2001), ainsi que 71 pièces qu'il a créées depuis au sein de sa propre maison de couture parisienne (depuis 2009). Ce sont des œuvres majeures, par exemple des robes qui ont été portées par Rihanna ou Lady Gaga, qui vont donner beaucoup plus d'intensité au fonds du musée de Château-Chinon.

Si ses études aux Beaux-Arts de Dijon puis à la Chambre syndicale de la couture parisienne et ensuite sa carrière dans des maisons prestigieuses telles que Balenciaga ou Givenchy, ont un peu éloigné Pascal Millet de la Nièvre, celui-ci porte le département de son enfance dans son coeur et tient que cela se sache. « *Ce territoire est un rêve dans lequel j'ai besoin de retourner très*

*souvent, profitant de sa beauté et du style de vie si agréable* » dit le couturier mondialement renommé. Ce n'est pas un hasard s'il y revient fréquemment pour revoir des proches et aussi partager « ce trésor » avec des amis parisiens « qui l'adorent ».

En s'impliquant en tant qu'ambassadeur de Nevers et désormais au coeur du projet culturel de Château-Chinon, c'est un peu un retour aux sources pour le créateur de mode. Il reste encore à définir, « collectivement », quelle sera la scénographie de ses robes au sein du musée du costume, lorsque, relié physiquement au musée du Septennat, ce site vieux de trente ans, aura pris l'allure d'une véritable Cité muséale intégrée.

D'ici-là, l'ex-styliste et fils spirituel de Michel Goma, à Balenciaga, continue à porter, avec son jeune associé, sa propre maison de couture, à Paris. Il habille les femmes avec une philosophie toute particulière : créer des coupes facilement portables dans de belles matières. « *Mieux vaut porter une ou deux tenues qu'acheter un nouveau jean tous les jours* » assène-t-il, non sans arrière-pensée : « *l'heure est à l'écologie, à des prix abordables* ». Voici résumé le principe qui le guide pour créer le prêt-à-porter mais Pascal Millet ne rechigne pas non plus à continuer à promouvoir la haute

couture pour une partie de sa clientèle féminine : « *il faut éviter l'amalgame. Il y aura toujours celles qui cherchent la pièce unique pour parfaire un moment d'exception. C'est un travail qui me plaît tout autant* » !

En tout cas, entre deux défilés à la Fashion week de Paris ou à son corner situé aux Galeries Lafayette du boulevard Haussmann, Pascal Millet continue à entretenir une relation de confiance avec sa clientèle de femmes du monde entier. Ambassadeur de la mode française dans le monde, le couturier aux attaches nivernaises vitales se fait aussi un illustre ambassadeur de la Nièvre à Paris. Ses coupes mode facilement portables qui rendent la femme libre et absolument chic et sexy seront donc bientôt exposées, en partie, dans la capitale morvandelle. Qui sera désormais un antre de l'élégance à la française, bien décidée à accueillir les observatrices et les visiteurs de ce bon goût bien de chez nous. ■

## AGENDA

### FORUM DES MÉTIERS DE L'AGRO ÉQUIPEMENT ET DE LA VITICULTURE

30 MARS - COSNE-SUR-LOIRE



Pour tout savoir sur les métiers de l'agro-équipement et de la viticulture, venez découvrir différents espaces conseil ou recrutement et découvrir les professions du secteur. Cette année, le forum aura lieu au ETS ALABEURTHE dans le parc d'activités de Cosne-sur-Loire. ■

[facebook.com/artisanat.bourgogne](https://facebook.com/artisanat.bourgogne)

### PRINTEMPS DU NUMÉRIQUE

14 MARS AU 5 AVRIL - DÉPARTEMENT



La Maison de l'Emploi et de la Formation et le Conseil départemental de la Nièvre co-organisent la 3<sup>e</sup> édition du Printemps du Numérique. Cet événement propose aux Nivernais de bénéficier de multiples animations numériques gratuites sur l'ensemble du département. ■

[www.mediation-numerique.nievre.fr](http://www.mediation-numerique.nievre.fr)

### CONCERT GENERAL ELEKTRIKS

6 AVRIL - CLAMECY - SALLE DES FÊTES



Des concerts aux 4 coins du monde, un nouvel album en 2018, revoilà les français de GENERAL ELEKTRIKS en tournée pour cette année 2019 ! Funk, rock ou electro, cet ovni musical balance un cocktail d'énergie pour la fête et danser ! ■

[www.aucharbon.org](http://www.aucharbon.org)

### MADO LA NIÇOISE SPECTACLE AU PROFIT DE LA MALADIE DE CHARCOT

13 AVRIL - NEVERS - MCNA



Pour aider la recherche sur cette maladie, les élus de la MSA se mobilisent en organisant un spectacle dont les bénéfices seront entièrement reversés à l'ARSLA. En venant applaudir Mado la Niçoise et passer un bon moment, chaque spectateur contribuera à faire avancer la recherche médicale. En somme, joindre l'utile à l'agréable. ■

06 20 64 22 87

## AGENDA

### SEMAINE EUROPÉENNE DE LA VACCINATION

DU 24 AU 30 AVRIL



La Semaine Européenne de la Vaccination (SEV) se déroulera du 24 au 30 avril 2019. Elle aura pour thème « La meilleure protection, c'est la vaccination ». A cette occasion, les infirmières du Centre de vaccination organiseront des temps de sensibilisation, d'information, mais également des séances de vaccination dans différents endroits du département. Un programme officiel et définitif des actions sera à disposition du public durant la première semaine d'avril. ■

[www.nievre.fr](http://www.nievre.fr)

### 7<sup>E</sup> FOIRE INTERNATIONALE D'ART ACTUEL DANS LES CHAIS EN POUILLY FUMÉ

01 AU 04 MAI - POUILLY-SUR-LOIRE

UN GRAND WEEK-END D'ART

DU 1<sup>ER</sup> AU 4 MAI 2019 À POUILLY-SUR-LOIRE

Invitée d'honneur  
Marie-Pierre Vigne-Laboussière



7<sup>e</sup> FIAAC  
LE BLANC ET LES COULEURS  
[www.fiaac.fr](http://www.fiaac.fr)  
Foire Internationale d'Art Actuel dans les Chais en  
Pouilly Fumé

Une quinzaine de vignerons invite douze peintres de qualité à présenter chacun une grande exposition personnelle dans ces lieux hors normes que sont les chais, généreusement ouverts à tous les publics. Une manifestation qui se caractérise par son souci d'équilibrer exigence artistique et convivialité. ■

[www.fiaac.fr](http://www.fiaac.fr)

### ROCK AUX FORGES

04 MAI - GUÉRIGNY



Le théâtre des Forges Royales de Guérisny se transforme en salle de concert et accueille trois groupes de la Nièvre et d'ailleurs : STAN, PLASTIC AGE ET MÖRGLBL. Venez fêter le rock dans tous ses états, danser, écouter, déguster. ■

[www.theatredesforgeriesroyales.com](http://www.theatredesforgeriesroyales.com)

## SPRINT

### KARTING DE MAGNY-COURS

12 MAI - MAGNY-COURS



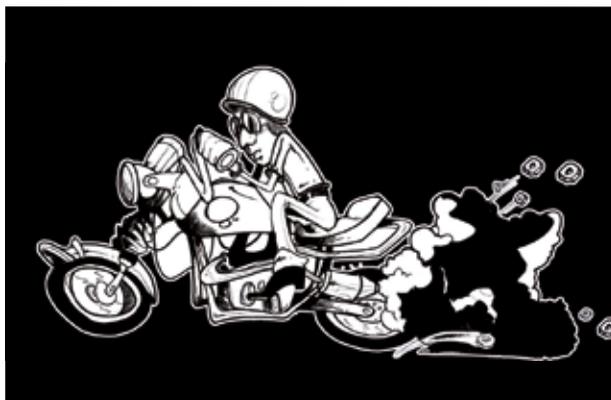
Le Karting de Nevers Magny-Cours vous offre la possibilité de profiter d'un moment de loisir seul, en famille, entre amis ou entre collègues. Vous disposez de quelques notions de karting, vous êtes âgés au minimum de 14 ans et vous mesurez plus d'1m50 alors venez partager une expérience unique. Pour cela, à votre disposition les équipements et un accompagnement afin que vous puissiez devenir pilote d'un jour ! ■

[www.kartingmagnycours.com](http://www.kartingmagnycours.com)

## FÊTE

### DE LA MOTO

1<sup>ER</sup> ET 2 JUIN - DECIZE



Organisée par les Crash'Boulons sur le site de la Pointe des Halles, la 5<sup>e</sup> édition propose en complément des animations, un village et une quarantaine de stands. Balades motos, bénédiction des motards et messe en plein air avec le père Evariste, concerts etc. ■

[www.crashboulons.fr](http://www.crashboulons.fr)

## 12<sup>H</sup> NEVERS MAGNY-COURS

### CHAMPIONNAT D'EUROPE D'OPEN ENDURANCE

DU 24 AU 26 MAI - CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS



Ces 12 heures de Nevers Magny-Cours prendront la forme de deux manches de 6 heures. La première partira le samedi à 18h00 avec une arrivée prévue en nocturne à 24h00. La seconde aura lieu le dimanche de 12h00 à 18h00. Le classement de chacune des deux manches sera comptabilisé, et des prix seront remis à l'issue de celles-ci. Enfin, le prix des 12 Heures de Nevers Magny-Cours sera décerné le dimanche soir après l'ultime épreuve. ■ [www.circuitmagnycours.com](http://www.circuitmagnycours.com)

## JOURNÉES NATIONALES

### DE L'ARCHÉOLOGIE

15 ET 16 JUIN - BIBRACTE



Découvrez les coulisses du centre de recherche archéologique de Bibracte : visites, exposition et conférences. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'archéologie à Bibracte vous est expliqué en détails. ■

[www.bibracte.fr](http://www.bibracte.fr)

## 43<sup>E</sup> ÉDITION TOUR NIVERNAIS MORVAN

DU 20 AU 23 JUIN - DÉPARTEMENT



Pour sa 43<sup>e</sup> édition, la mythique épreuve cycliste inscrite au calendrier FFC, se déroulera du 20 au 23 juin prochains sur les routes du département. Cette année, ce sont 18 équipes qui seront présentes sur la ligne de départ. Le Comité d'organisation du Tour Nivernais Morvan, composé de 150 bénévoles, vous promet encore de belles surprises et des épreuves sportives de haut niveau. Il procédera à la présentation officielle du parcours à la presse le vendredi 17 mai 2018. ■

[www.tournivernaismorvan.fr](http://www.tournivernaismorvan.fr)

### L'HEURE DU CONTE

JUSQU'AU 26 JUIN - CLAMECY - MÉDIATHÈQUE



Tous les mercredis, de 15h30 à 16h30, des bénévoles de l'association «Lire et Faire Lire» lisent des contes à destination des enfants de 4 à 7 ans. ■

[www.mediatheque.clamecy.fr](http://www.mediatheque.clamecy.fr)

### GRAND PRIX DE FRANCE HISTORIQUE

28, 29 ET 30 JUIN - CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS



Le Circuit de Nevers Magny-Cours accueillera la deuxième édition du Grand Prix de France Historique du 28 au 30 juin 2019. Comme ce fut le cas à l'été 2017, l'événement déclinera tout au long de ces trois jours d'exception la grande histoire internationale des courses de monoplaces. A commencer bien évidemment par celle de la Formule 1 au travers des courses qui mettront en scène les prestigieuses F1 des années 70/80, mais aussi par le biais de différents hommages, tel l'anniversaire du Team Lotus. ■

[www.circuitmagnycours.com](http://www.circuitmagnycours.com)

# AGENDA

## EXPOSITION

«L'ÉCOLE ET LA GRANDE GUERRE»

JUSQU'AU 10 JUILLET - MUSÉE NIVERNAIS DE L'ÉDUCATION - NEVERS.



L'Association des Amis du Musée Nivernais de l'Éducation vous propose cette exposition avec 4 volets dans les différentes salles du musée : les bataillons scolaires, les instituteurs de la Nièvre et la guerre, des originaux de cahiers d'écoliers de 1914 à 1918 et la projection d'un film pédagogique. ■

[www.museduc.nevers.pagesperso-orange.fr](http://www.museduc.nevers.pagesperso-orange.fr)

## FESTIVAL

CHEMIN DES ARTS

DU 26 AU 28 JUILLET - AUTHIOU



A travers sa volonté de faire connaître la danse, la compagnie Alfred Alerte fait découvrir tous les ans à la Bergerie de Soffin d'autres regards, d'autres approches, d'autres techniques, d'autres sensibilités en invitant des artistes du monde entier à venir faire partager leur univers artistique lors du festival Chemins des Arts, festival de danse en milieu rural ayant lieu depuis 2005 le dernier week end de juillet. ■ [www.festivalcheminsdesarts.com](http://www.festivalcheminsdesarts.com)

## NATURE

EN FAMILLE

DU 30 MARS À AOÛT - DÉPARTEMENT



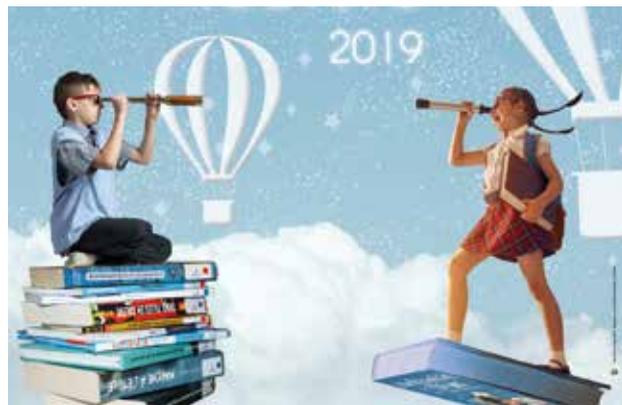
Le programme Nature en Famille 2018 vous propose une quarantaine d'animations sur l'ensemble du département. Passez votre été au plus proche de la nature ! Initié par le Département depuis 2006, ce programme vous permet de bénéficier d'explications d'experts et de guides, relatives à la faune et la flore présentes sur les sites naturels aménagés de la Nièvre. ■

[www.nievre.fr](http://www.nievre.fr)

## ÉCHAPPÉE

LECTURE

DU 1<sup>ER</sup> JUIN AU 30 NOVEMBRE - DÉPARTEMENT



La Bibliothèque de la Nièvre, en partenariat avec les bibliothèques du département, organise « L'échappée lecture », un Prix de littérature jeunesse proposé à tous les jeunes du département de la Nièvre. Les lecteurs sont invités à lire les 8 titres sélectionnés pour chaque catégorie et à élire leur livre préféré. Les titres ayant reçu le plus de suffrages dans le département sont élus gagnants dans leur catégorie. ■

[www.nievre.fr](http://www.nievre.fr)

Musée du Septennat  
Château-Chinon



Suivez nos aventures  
en (presque) live sur Instagram !

Les coulisses du département, les indiscretions  
et bien plus encore sur @nievre.fr

Instagram × NIÈVRE  
le département

## VIVRE LA NIEVRE

### EN FINIR AVEC LA FRANCE À DEUX VITESSES !

Le climat social dans notre pays est fortement dégradé. Il a pris la forme, depuis novembre, du mouvement des « gilets jaunes », particulièrement suivi dans le département de la Nièvre. Cela exprime un sentiment de relégation, de fracture sociale, de fracture territoriale. La demande de services est au premier plan des revendications. On sait que les services se financent par l'impôt. Or, la répartition de la charge fiscale apparaît injuste notamment depuis la suppression de l'impôt sur la fortune et l'augmentation de la CSG qui touche aussi les moins riches. Est également déplorée la réduction du pouvoir d'achat avec la dérégulation du marché du travail, la concurrence sociale entre les pays, ce qui tire les revenus vers le bas.

Contrairement aux discours gouvernementaux, le ruissellement ne marche pas ! De plus, l'expression « premiers de cordée » est méprisante. Nous sommes d'égalité humaine, dans nos tâches et dans nos fonctions dans la société.

Ce mouvement exprime également le sentiment que les caractéristiques de nos territoires ne sont pas prises en compte. Cela a commencé avec les critiques à l'égard des petites communes et les 80 km/h appliqués sans discernement. Les conseillers départementaux comprennent ce mouvement de colère. Ils alertent l'Etat sur l'abandon des territoires, sur la fermeture des services publics, sur ce sentiment de relégation de cette France que l'on dit périphérique qui manifeste ses inquiétudes. Les services du Conseil départemental sont les derniers services publics partout où l'Etat s'est désengagé. Du bouclier rural aux Nouvelles Ruralités ou encore au village du futur, la Nièvre propose des solutions concrètes, innovantes et solidaires. Ce constat plaide pour une meilleure prise en compte de nos territoires ruraux !



**Patrice Joly**  
Président du groupe  
« Vivre la Nièvre »  
Majorité départementale

## LA NIEVRE S'ENGAGE

Le Conseil départemental a fait le choix pour 2019 d'ouvrir une petite partie du budget aux citoyens (-de 1%). Ce budget participatif peut être un véritable moment de démocratie si nous acceptons le fait que les citoyens décident réellement de l'usage de ces sommes. Toutefois, la forme retenue implique une présélection avant même le vote des citoyens sur les projets, or si la confiance n'exclut pas le contrôle, il existe un risque d'ingérence de l'Institution dans le choix. Par ailleurs, nous ne disposons d'aucun élément sur les critères de choix qui seront appliqués et nous espérons que bien sûr ils seront objectifs. Enfin malgré ces écueils possibles, l'initiative se veut vertueuse mais devra peut être revoir son calendrier en raison d'un possible référendum suite au Grand Débat et des échéances européennes qui pourraient impacter la participation citoyenne. En effet, le plus gros risque serait de voir ce budget confisqué par une petite minorité mieux informée.

Le mouvement des Gilets Jaunes était à l'origine apolitique malgré les tentatives de récupérations de l'ensemble des formations politiques mais également polymorphe à l'instar de notre société française. Or l'une des nombreuses revendications de ce mouvement social n'était rien de plus que davantage de démocratie dans la prise de décision, considérant que la société civile n'était pas assez associée à l'exercice décisionnel. En ce sens, ce budget participatif est une main tendue et une réponse à cette requête, mais encore faut-il que l'ensemble de nos concitoyens en soit informé pour pouvoir se saisir pleinement de cet outil. L'ensemble des élus du groupe d'opposition La Nièvre s'Engage sera très vigilant concernant l'association de l'ensemble des nivernais et nivernaises à la prise de décision.



**Pascale de Mauraige**  
Présidente du groupe  
« La Nièvre s'engage ».

## NIEVRE POUR TOUS

### LES ENRACINES

Il y a, dans « l'âme » des nivernais, un attachement quasi viscéral à la terre qui les a vue naître ou qui les a accueillie. Un récent sondage met en lumière le lien fort qui unit une population et son territoire. Certes, notre département subit de plein fouet les inégalités territoriales et socio-économiques qui affaiblissent la ruralité au bénéfice des métropoles. Certes, une partie des jeunes diplômés cherchent en dehors de notre périmètre un travail qui ne leur est plus offert sur place. Certes, l'offre de proximité s'amenuise et la mobilité est souvent difficile. Certes, plus de 15% de nos concitoyens vivent en dessous du seuil de pauvreté et 20%, au moins, le tangente. Certes ...

Mais, chez les héritiers du peuple des Eduens est chevillée la conviction que c'est ici, dans cette terre de Nièvre, qu'il fait bon vivre. La densité de nos associations et de nos Centres sociaux, pour ne citer qu'eux, en est la meilleure démonstration. La pugnacité et la volonté des Nivernais et de leurs élus auront à terme raison de la dévitalisation qui, ici comme ailleurs, semble frapper la France profonde. Car, c'est dans cette terre des « Enracinés » que germera demain le ferment du renouveau. Tous les grands débats du monde, qui ont leur utilité, ne sauront remplacer le travail au quotidien de toutes celles et de tous ceux, élus, associations, entrepreneurs et citoyens, qui œuvrent inlassablement sur le terrain. Leur force de proposition est permanente et ne se situe pas à un instant figé de notre société. Parler, c'est bien, écouter et faire c'est mieux !



**Philippe Morel**  
Conseiller  
départemental.  
Délégué à la  
Prévention spécialisée,  
aux NEET'S et à  
l'insertion.  
Président du groupe  
« Nièvre pour tous ».

# CARNET d'adresses

## A

### ARCHIVES DEPARTEMENTALES

1 rue Charles Roy - 58000 Nevers  
03 86 60 68 30

## B

### BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

14 bis rue Jeanne d'Arc - 58000 Nevers  
03 86 61 87 03

## C

### CAUE DE LA NIEVRE

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement)  
3 rue des Trois Carreaux - 58000 Nevers  
03 86 71 66 90

## J

### JEUNESSE

JEUNESSE  
2 rue de la Chaumière - 58000 Nevers  
03 86 93 00 75

## L

### LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE CONSEIL

Rue de la Fosse aux Loups - 58000  
Nevers  
03 86 71 93 60

## M

### MAISON DE LA PARENTALITÉ

1 bis, boulevard Saint-Exupéry - 58000  
Nevers  
03 86 60 58 41 / 07 84 31 75 73 /  
06 87 60 80 42  
maisondelaparentalite@nievre.fr

### MDPH

(Maison Départementale des Personnes  
Handicapées)  
Rue Emile Combes - 58000 Nevers  
03 86 71 05 50

### MEDIATEUR DEPARTEMENTAL

Hôtel du département - 58039 Nevers  
cedex  
03 86 61 97 57  
michel.daguin@nievre.fr

## N

### NIEVRE RENOV'

Conseil en rénovation énergétique de  
l'habitat  
13 avenue Pierre Bérégofoy - 58000  
Nevers  
03 86 60 58 70

### NIEVRE TOURISME

3 rue du Sort - 58000 Nevers  
03 86 36 39 80  
nievre-tourisme.com

### NUMERIQUE

#### FAB LAB

Laboratoires de fabrication numérique  
fabnlab@nievre.fr  
03 58 57 05 58

### NIEVRE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Accompagnement grand public &  
professionnels  
mediation.numerique@nievre.fr  
03 58 57 05 58

## P

### NIEVRE NUMERIQUE

Syndicat mixte en charge du réseau THD  
03 86 61 82 50  
nievrenumerique.com

### PMI

Consultations du nourrisson et du jeune  
enfant  
03 86 60 69 35

### PREVENTION-SANTÉ

#### CDPEF

(Centre Départemental de Planification et  
d'Education Familiale)  
0 800 58 00 00 (gratuit d'un poste fixe)  
07 86 73 71 22 (gratuit d'un portable)  
Nevers - 3 bis rue Lamartine

#### Antennes :

Château-Chinon - Maison médicale -  
38 rue Jean-Marie Thévenin.  
Clamecy - 1C quai de Beuvron  
Appartement 41  
Cosne-Cours-sur-Loire - 15 rue du Berry  
Decize - 10 boulevard Galvaing

#### CeGIDD

(Centre Gratuit d'Information, de Dépistage  
et de Diagnostic des IST)  
0 800 58 00 00 (gratuit d'un poste fixe)  
07 86 73 71 22 (gratuit d'un portable)  
Nevers - 3 bis rue Lamartine  
Cosne-Cours-sur-Loire - 15 rue du Berry

#### CENTRE DEPARTEMENTAL DE VACCINATION

03 86 61 60 01  
Nevers - 3 bis rue Lamartine

#### CLAT

(Centre de Lutte Antituberculeuse)  
03 86 59 24 14  
Nevers - 3 bis rue Lamartine

#### Antennes :

##### Château-Chinon

Maison médicale - 38 rue Jean-Marie  
Thevenin

##### Clamecy

1C quai de Beuvron

##### Cosne-Cours-sur-Loire

15 rue du Berry

##### Decize

10 boulevard Galvaing

#### INFO IVG NIEVRE

06 48 28 60 76 (service gratuit + prix appel)

## S

### SITES D'ACTION MÉDICO-SOCIALE

(SAMS)

#### CHATEAU CHINON

Maison de la Solidarité  
6 place Notre Dame  
03 86 79 47 40

#### CLAMECY

1C quai de Beuvron  
03 86 24 01 70

#### CORBIGNY

3 route de Vézelay  
03 86 93 46 45  
Rue au Loup  
03 86 93 46 30

#### COSNE-COURS-SUR-LOIRE

9 mail Saint-Laurent  
03 86 28 84 50

#### DECIZE

4 boulevard Galvaing  
03 86 93 57 50

#### IMPHY

41-43 rue Camille Baynac  
03 86 93 57 00

#### LA CHARITE-SUR-LOIRE

Rue de la Pépinière  
03 86 69 67 00  
5 rue de Bel Air  
03 86 70 95 01

#### MOULINS-ENGLIBERT

4 rue Salonyer  
03 86 93 46 00

#### NEVERS-BORDS DE LOIRE

24 bis rue Bernard Palissy  
03 86 61 88 00

#### NEVERS-CHAMÉANE

10 impasse des Ursulines  
03 86 71 88 60

#### NEVERS-VAUBAN

16 rue Vauban  
03 86 61 97 00

## T

#### TELEALARME 58

Service d'assistance à distance  
(maintien à domicile)  
03 86 60 69 06

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE

Hôtel du Département - 58039 Nevers cedex - 03 86 60 67 00

Horaires d'ouvertures : Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h (A l'angle de la rue de la Préfecture et de la rue de la Chaumière)

# nIÈVRE santé

Vous accompagner et prendre soin de vous !

## LA NIÈVRE FACILITE L'ACCÈS À UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ POUR TOUS !

DISPONIBLE  
DÈS  
MAINTENANT



### 3 NIVEAUX DE GARANTIES



nIÈVRE santé 1

Une garantie de base prenant en charge les soins courants



nIÈVRE santé 2

Une couverture complète tant sur les soins courants que sur des prestations plus coûteuses



nIÈVRE santé 3

Une garantie de niveau élevé remboursant les soins les plus onéreux (hospitalisation, dentaire, lentilles...)

CONTACT : 03 80 78 91 25

[www.mutuellemos.com/offre-sante/nievre-sante/](http://www.mutuellemos.com/offre-sante/nievre-sante/)

[nievresante@mutuelle-mos.fr](mailto:nievresante@mutuelle-mos.fr)

nIÈVRE  
le département

En partenariat avec la MOS

mutuelle  
mos

la mutuelle de toutes les familles

© CDSB - 2018 - STUDIO B - 330 391 582 R.C.S. Nevers